

Conseil Départemental des Agenda 21 de la Gironde

Agenda 21 de réseau



Laboratoire d'innovations collectives

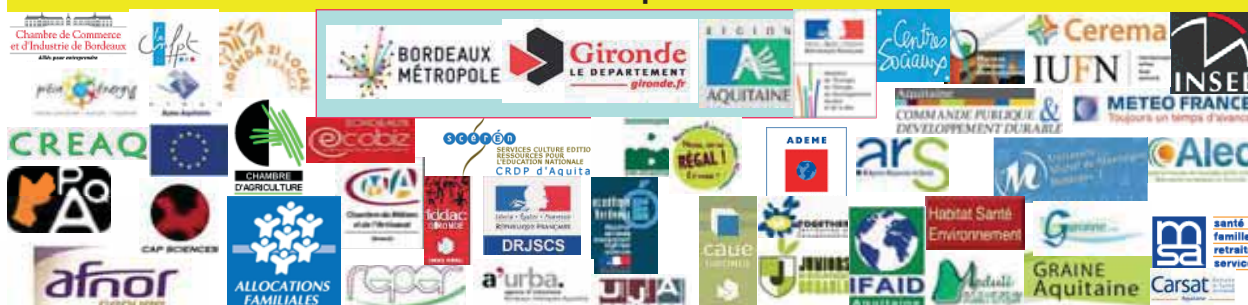
Rapport d'activité

juillet 2014- octobre 2015



Conseil Départemental des Agenda 21 Locaux

70 collectivités et les partenaires en réseau





En 2013, l'Agenda 21 du réseau girondin est devenu

Laboratoire d'innovations collectives

Des éléments de culture commune : « Posture d'innovation »

Des référentiels méthodologiques de production de connaissance (problématique, hypothèses, variables, protocole, expérimentations, valorisation, évaluation par les pairs, diffusion)



Le métier à tisser

Laboratoire d'intégration des transversalités essentielles pour une transition sociétale...



La paillasse

Laboratoire d'expérimentation outillé (matériel et compétences partagées) et de manipulation de ces « autres manières de travailler » ensemble...

Le microscope

Laboratoire d'analyse des nouvelles pratiques et des changements...



17ème Comité de pilotage du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux

Sommaire :

1- Situer les chantiers du réseau dans une perspective de contribution aux objectifs mondiaux : ODD, COP21, Milan les 17 ODD - ODD 1 - Pauvretépages 4-5

2- Coconcevoir et expérimenter en Gironde les transitions vers une société durable

ODD 2 - Alimentationpages 6-13
ODD 3 - Santépages 14-15
ODD 4 - Educationpages 16-19
ODD 10 - Inégalités.....pages 20-21
ODD 11 - Territoires durables.....pages 22-23
ODD 12 - Consommation responsablepages 24-25
ODD 13 - Climat.....pages 26-27
ODD 16 - Justice et participationpages 28-35

3. La vie au réseau : les RDV depuis juillet 2015
.....pages 35-36

Objectifs Mondiaux ODD

« Les dirigeants mondiaux ont, cette année, l'occasion de remettre le monde sur la voie d'un développement inclusif, durable et résilient »

Helen Clark, Administrateur du PNUD, janvier 2015.

Au Sommet sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.



Chaque objectif est décliné en cibles. Ces engagements, dès lors qu'ils ont été signés par les États (c'est le cas pour la France), devront se traduire dans les stratégies nationales dès 2016.

En voici l'intitulé complet : 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde / 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable / 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge / 4. Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous / 5. Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles / 6. Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau / 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables / 8. Promouvoir croissance économique soutenue, plein emploi productif et travail décent pour tous / 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation / 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre / 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables / 12. Établir des modes de consommation et de production durables / 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions / 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines / 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable / 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces / 17. Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Objectifs Mondiaux ODD



«D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)

D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes

Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance

D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental

Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes

Mettre en place aux niveaux national, régional et international des principes de politique générale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté.»

Source : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Objectifs Mondiaux



«D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles

D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols

D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés

Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de développement de Doha

Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires»

Contributions du Labo'M21

Chantier Gouvernance alimentaire en Aquitaine

Quoi ? Approfondir la question de l'intégration du projet alimentaire dans les projets territoriaux de développement durable, Agenda 21 locaux.

Pourquoi ? L'alimentation, conçue dans une approche large allant de la graine jusqu'au déchet alimentaire, est une question du quotidien intéressant les citoyens. Elle touche toutes les dimensions d'un projet territorial de DD et contribue au renouvellement des projets et des partenariats.

Qui ? Animé par la DREAL, en partenariat avec la DRAAF, l'Agence Régionale de Santé, le Département de la Gironde, la ville de Bordeaux, la Communauté d'Agglomération du Libournais, Bordeaux Métropole, la Région Aquitaine, le Pays Basque, le CEREMA, le CREPAQ.

L'IUFN est l'opérateur de ce chantier Régional et aussi du chantier national «systèmes alimentaires territoriaux et Agenda 21 locaux» coordonné par le Commissariat Général au développement durable.

Où ? En Aquitaine. Etudes et projets alimentaires expérimentaux sur 3 territoires test : Bordeaux, CALI et Pays Basque.

Quand ? Chantier lancé par le Comité Régional des Agenda 21 locaux en décembre 2013. Diagnostics territoriaux en 2014.

Restitution de l'étude le 3 juin 2015.

Comment ? 1ère journée multi-acteurs sur la Gouvernance alimentaire «Mangeons». 2ème journée le 1er octobre 2015 «Vers un Conseil de Gouvernance Alimentaire» mise en place de sept groupes de travail transversaux.

Et maintenant ? Mise en place d'une gouvernance alimentaire ouverte et pérenne. Définition d'une méthode de diagnostic territorial pour la mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Mise en réseau des acteurs, des initiatives et des PAT.



PROJET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE EN AQUITAINE

Le Ministère du Développement durable missionne la DREAL Aquitaine pour un chantier pilote de 2 ans sur la gouvernance alimentaire urbaine... dans le cadre des Agendas 21 |

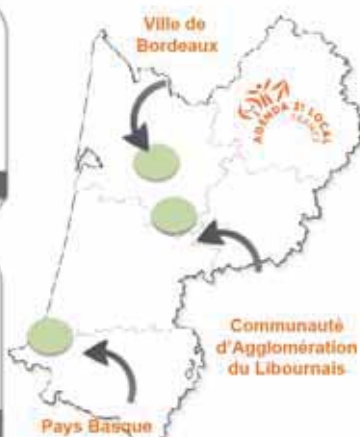
Renouveler les Agendas 21 |

Le projet vise à accompagner les collectivités pour la mise en place d'une politique alimentaire territoriale qui permettra de coordonner l'ensemble des politiques sectorielles et des initiatives locales en définissant des cibles d'action communes.

Des collectivités pilotes

Pour faire face à un enjeu aussi transversal que l'alimentation, le projet est soutenu par les compétences multidisciplinaires du territoire et animé par l'IUFN.

Une gouvernance multidisciplinaire



POURQUOI LA RÉGION AQUITAINE ?

- Hausse de la population et des besoins (solde migratoire positif, croissance démographique 3 fois supérieur à la moyenne européenne : +9,1% en 10 ans)
- Pression sur les ressources et étalement urbain (surfaces artificialisées de la région augmentent 2,6 fois plus vite que la population)
- Réchauffement climatique (région française où la température a le plus augmenté au cours du dernier siècle : +1,1°C)

GOUVERNANCE alimentaire

Vers un Conseil de gouvernance alimentaire

JOURNÉE #2
Jeudi 1^{er} Octobre 2015 | 9h - 17h30 | Bordeaux

Dans le cadre du chantier Gouvernance Alimentaire en Aquitaine lancé par la DREAL en 2014 et suivi au Forum Mangeons du 3 juin dernier, une deuxième journée d'échanges et de réflexions avec les acteurs locaux (Bordeaux/ Gironde) de l'alimentation durable est prévue, comme une nouvelle étape plus opérationnelle vers la co-construction d'un projet alimentaire territorial et la mise en place d'une instance de gouvernance.

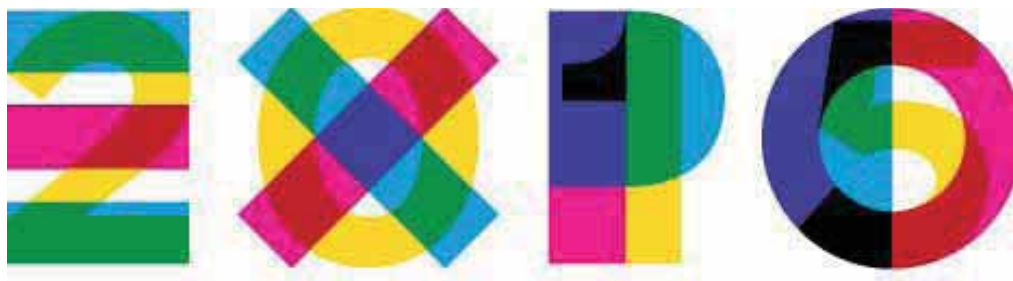
- 1 Définir des objectifs communs, socle de notre projet alimentaire territorial
- 2 Dessiner les contours d'une nouvelle instance de gouvernance
- 3 Etablir des groupes de travail et réfléchir aux premières pistes d'action

Année 2015

►►► Pour vous inscrire cliquez ici ◀◀◀

Événement organisé par IUFN
Accueilli par Bordeaux Métropole
En partenariat avec :

IUFN | **ARS** | **Gironde** | **Bordeaux Métropole**



MILANO FEEDING THE PLANET ENERGY FOR LIFE

L'Exposition Universelle 2015 est consacrée à l'alimentation dans une acception large et transversale, de la graine aux déchets alimentaires.

«Si le thème de réflexion est la nutrition, celle de l'homme en premier lieu, il ne s'agit pas seulement la nourriture de l'homme mais aussi celle de la planète sur laquelle il vit, la planète, que le titre choisi pour l'Exposition met au coeur des débats, c'est-à-dire celle du milieu d'où provient ce dont l'homme se nourrit.»

Le Pacte Milan 2015 sera signé le 16 octobre 2015 à Milan par de nombreuses collectivités :

« NOUS, LES MAIRES ET REPRESENTANTS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX,
EN SIGNANT LE PACTE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES EN MILIEU URBAIN,
NOUS ENGAGEONS :

1. A faciliter le développement de systèmes alimentaires durables, intégrateurs, résilients et diversifiés, qui assurent une gestion durable de l'environnement, y compris par l'adaptation aux impacts du changement climatique, la conservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et de la nutrition des populations rurales aussi bien qu'urbaines, la promotion de relations économiques équitables et la fourniture d'emplois décents dans l'ensemble du système alimentaire et économique, la réduction des pertes et des déchets alimentaires, contribuant ainsi à fournir la nourriture appropriée pour tous (...)

Plus d'information sur ; <http://www.foodpolicymilano.org/en/urban-food-policy-pact-2/>

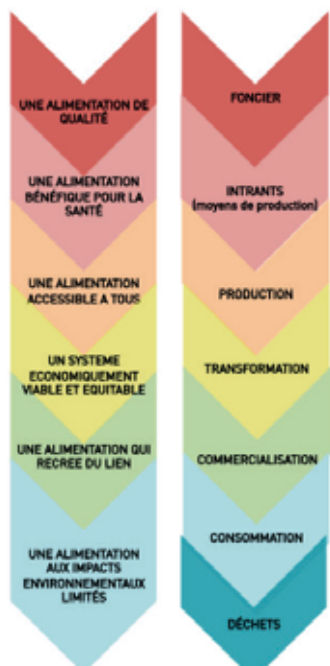
ELEMENTS DE STRATEGIE GLOBALE

Vers l'Agenda 21 des solutions girondines pour une capacité alimentaire pour tous pour aujourd'hui et pour demain....



Boîte à outils du LaboM21
pour les Projets
Alimentaires Territoriaux
PAT

UN SYSTEME ALIMENTAIRE
PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET AU BIEN ETRE DE LA
POPULATION



En mode labo :



Fixer des cibles ambitieuses

7 cibles de transformation dans l'Agenda 21 sur le défi capacité alimentaire + éducation, santé, jeunesse, participation
Dessiner les futurs souhaités en connaissant les futurs probables : travail prospectif 2033, promotion M2 gestion territoriale du DD, université Montaigne, CNRS, DVDH



Identifier les parties prenantes

Identification des acteurs et des projets pour un système alimentaire durable en Gironde (Université Montaigne, projet M1GTDD) ; Trophées Agenda 21 de la Gironde ; Têtes de réseaux régionales : Régali (gaspillage alimentaire), Ruche qui dit oui, Réseau (Réseau agriculture urbaine), CIVAM PPML (Produire, partager, manger local), ANDES (Réseau des épiceries sociales et solidaires), CDA21, Réseaux interprofessionnels...
Diagnostic IUFN du système alimentaire Bordeaux - Gironde



S'inspirer des meilleures pratiques

Guide des initiatives et des acteurs en Gironde (600 expériences recensées)
Guide pour l'action de Pays et Quartiers d'Aquitaine : « Agriculture de proximité et circuits courts : les territoires s'impliquent »
Chantier gouvernance alimentaire en Aquitaine - Comité Régional des A21 locaux
Film sur le récit de l'expérience de Mouans-Sartoux : trajectoire inspirante
Guide d'outillage et cahiers d'expériences girondines (à venir : septembre 2015)



Repérer les acquis, compétences, ingéniosités

Diagnostic IUFN (identification des compétences des collectivités)
Guide pratique pour les collectivités de Terre de Liens : « Agir sur le foncier agricole »
Bourse aux ingéniosités girondines



Evaluer la part de chacun et les efforts à fournir

Calculateur d'empreinte alimentaire (mesure la quantité de terre nécessaire pour produire les denrées alimentaires : individu, commune, collège. Accès sur datalocale.fr)
Calculateur de contribution (mesure la part de responsabilité de chaque acteurs)
Mesure de la part de responsabilité des acteurs aquitains de l'alimentation le 3 juin à Bordeaux : cf « Les échos du LaboM21 n° 1 » Atelier Laboratoire de coresponsabilité



Coordonner une dynamique de contribution multi-acteurs

Chantier régional Gouvernance alimentaire en Aquitaine depuis 2013
Comité de pilotage du réseau des Agenda 21 girondins de Juillet 2014
Club DD des élus girondins de Septembre 2014 : charte de coresponsabilité
Elaboration d'un « Jeu de la capacité alimentaire : Food4all » (Cf. Echo du Labo n°3)
Halte bordelaise de la Caravane de Milan 2015 : « Forum Mangeons » IUFN Bordeaux
ZAUE : Zone d'agriculture urbaine expérimentale - Convention cadre de partenariat
LaboM 21 : tiers espace de créativité et d'innovation collective. Expérimentations



Elaborer le programme de coresponsabilité

Pacte de Milan 2015 : contribution girondine + organisation d'une signature collective
Agenda 21 des solutions girondines pour la capacité alimentaire - Déc 2015
Outillage et accompagnement des Projets alimentaires territoriaux (PAT)



Evaluer les impacts

Indice territorial synthétique de capacité alimentaire (à venir : septembre 2015)
Critères de bien-être : déploiement de la méthode SPIRAL



Labo M'21

Contacts :
agenda21gironde@gironde.fr



Live tweet du labo sur :
[#agenda21gironde #LaboM21](https://twitter.com/agenda21gironde)

Qu'est-ce qu'un PAT ? Projet alimentaire territorial...

La question de l'alimentation durable est de plus en plus présente dans les débats sur le développement durable et le développement local.

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (art. 39) de 2014 a introduit la possibilité pour les territoires de développer des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Ces derniers devront être élaborés de manière concertée à partir d'un diagnostic partagé de la production agricole locale et des besoins alimentaires sur le territoire.



Contributions du Labo'M21

Co-Construction d'un kit d'outillage complet pour des projets alimentaires territoriaux

Quoi ? Un kit d'outillage en «mode Labo» de la prospective à la coresponsabilité en actions avec toutes les parties prenantes du territoire.

Pourquoi ? Se saisir de la thématique alimentation comme d'une entrée neuve et transversale suppose de savoir se saisir de nouvelles approches et d'outils innovants et participatifs.

Qui ? L'IUFN La DREAL, la DRAAF, l'Agence Régionale de Santé, le Département de la Gironde, la ville de Bordeaux, la Communauté d'agglomération du Libournais, Bordeaux Métropole, la Région Aquitaine, le Pays Basque, le CEREMA, collectifs citoyens et associations, entrepreneurs de l'innovation écologique et sociale, citoyens, Université Bordeaux Montaigne, CNRS.

Où ? Au Labo'M21

Quand ? 3 premiers trimestres 2015

Comment ? Film prospectif «capacité alimentaire en Gironde en 2033», partages d'expériences inspirantes, simulations territoriales en 2033, co-conception d'un jeu Food4All (2 journées d'immersion - SubLab), co-conception d'un indice territorial de Capacité alimentaire et d'un calculateur d'empreinte alimentaire.

Et maintenant ? Diffusion des outils et améliorations
Expérimentation du «Mode Labo» pour la mise en place de Projets Alimentaires Territoriaux avec les territoires volontaires



Les indicateurs et les calculateurs

Une boussole territoriale : indice de capacité alimentaire



Dans le Profil DD, l'indice de capacité alimentaire, composé de 5 indicateurs synthétiques, contribue à une meilleure lisibilité de l'état de santé globale du territoire et de la population. Cet indice place le département de la Gironde dans une situation sensiblement plus favorable au regard de la moyenne nationale, avec une note de 51,64/100 pour une moyenne française de 49,32/100. Cet indice et les indicateurs synthétiques le composant, permettent de mesurer les efforts qui restent collectivement à fournir pour être à la hauteur des enjeux.

Données et calculs : <http://catalogue.datalocale.fr/dataset/indicesdd-agenda21-cg33/resource/a717763f-0d28-4519-a2a7-c98d59771a25>

Calculez votre empreinte alimentaire !

Bienvenue dans ce programme qui va vous permettre de calculer votre empreinte alimentaire à l'échelle de la Gironde. Que vous soyez un citoyen, une collectivité ou un établissement scolaire ce programme va définir la surface de terre mobilisée pour produire les denrées que vous utilisez pour votre alimentation quotidienne. Les aliments qui sont proposés ici ne sont que des aliments productibles en Gironde.

> Si vous êtes un citoyen, vous pourrez renseigner vos habitudes alimentaires pour une journée. Le programme vous indiquera alors la consommation de terre, d'eau et les émissions de gaz à effet de serre engendrées par votre alimentation.

> Si vous êtes une collectivité ou un établissement scolaire, il va vous permettre de définir la surface nécessaire pour nourrir votre population ou vos élèves. Alimentation imaginée pour être produite localement et de façon biologique.

Ce programme de calcul d'empreinte alimentaire est un prototype qui peut et doit être amélioré et alimenté, il n'est en rien une vérité absolue mais donne une idée, proche du terrain, des conséquences de notre alimentation sur l'environnement.



Retrouvez le calculateur, les tableurs de données sur la ressourceurie data locale : <http://www.datalocale.fr/dataset/calculateur-alim>

Prospective territoriale : la capacité alimentaire en 2033

Un travail avec une promotion d'étudiants sur 5 mois pour dessiner le défi de la capacité alimentaire qui a atteint en 2033 l'ensemble des cibles fixées en 2014

Parce qu'il ne suffit pas de s'améliorer pour atteindre des cibles ambitieuses, les étudiants ont imaginé de nouveaux chemins de transformation, de nouvelles implications de nouveaux acteurs, de nouvelles solutions en s'inspirant des meilleures pratiques en Gironde, en France et ailleurs.

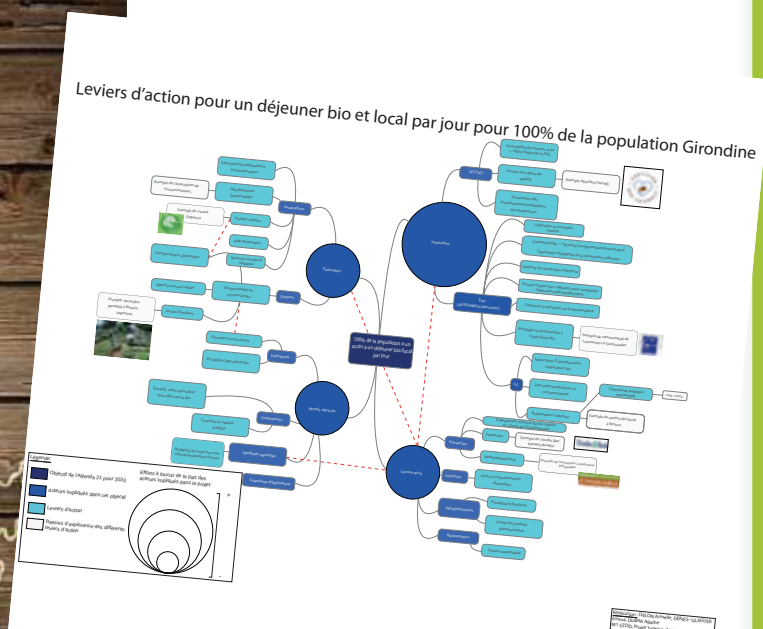
La promotion de Master 1 de Gestion territoriale du développement durable a conduit ce travail encadré par Elodie Boudé (Agenda 21 Bassens) et Laurent Couderchet (UB3) Dans le cadre de la convention entre le Département de la Gironde et l'Université Bordeaux Montaigne. Des ateliers de projection ont permis la mobilisation des acteurs locaux sur le dessin des chemins de transition.

Au Labo'M21 et à la fac + un film tourné dans les rues du quartier St Augustin de Bordeaux

De octobre 2014 à février 2015

Exploration des cibles du Défi capacité Alimentaire, parangonnage par cible et par catégorie d'acteur, cartographie participative des parties prenantes et des solutions, mise en récit, écriture et tournage du Journal télévisé du 10 mars 2033 : «A la Une : Catastrophe, on a trouvé une trace de pesticide dans les aliments de la cantine !»

Partage, diffusion et traduction opérationnelle dans les futurs projets Alimentaires territoriaux.



Objectifs Mondiaux



D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool

D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable

D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac

(...) Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.

Source : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Contributions du Labo'M21

Santé environnementale à l'école, à la maison et au travail

Quoi ? Sensibiliser et expérimenter des pratiques pour préserver notre environnement et notre santé

Pourquoi ? La qualité de l'air intérieur est une problématique de santé publique émergente mais qui a un impact certain sur les personnes vulnérables. Ce thème transversal permet de travailler aux éco-gestes, à l'acte d'achat, à la commande publique responsable, aux inégalités environnementales...

Qui ? L'Ademe, le Département de la Gironde, Habitat Santé Environnement (initiateur du projet), l'APESA (appui technique), Association Aquitaine des Acheteurs Responsables (3AR), AIRAQ, l'ARS Aquitaine (PRSE), collectivités membres du CDA21

Où ? Dans les établissements qui reçoivent les enfants : crèches, écoles maternelles et primaires, collèges, centres de loisirs... Peut s'étendre à tous les établissements recevant du public (ERP), et tout type d'habitat.

Quand ? Septembre 2015

Comment ? Le site internet <http://www.cartable-sain-durable.fr/> est actualisé : une information plus attractive pour les familles. Un approfondissement pour les acheteurs publics avec la création de rubriques facilitant la rédaction et l'analyse des marchés publics. Un guide sur la santé environnement dans le métier de l'aide à domicile est publié en février, partir d'une formation ayant touché plus de 200 professionnels.

Et maintenant ? Enrichissement du site sur le cartable sain avec les thèmes de l'entretien, des jeux et jouets, des mobilités... pour partager les bonnes pratiques et faciliter une commande publique responsable. Diffusion du guide sur la santé environnement dans l'aide à domicile.

SANTÉ ENVIRONNEMENT dans le métier d'aide à domicile

Guide sommaire

>> Pour un entretien de la maison
respectueux de la santé et de l'environnement

>> Pour une alimentation favorable à la santé
et adaptée aux personnes âgées

Dis docteur, c'est quoi être en bonne santé ?

Aujourd'hui, la santé se définit avant tout par une valeur positive : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social » (OMS). Plusieurs facteurs ont une influence déterminante. L'un de ces facteurs est l'environnement.



Objectif de ce guide :

- Participer à :
 - Préserver un air intérieur et une alimentation de bonne qualité.
 - Prévenir les pathologies chroniques d'origine environnementale.
 - Mieux informer et protéger les populations sensibles.

Objectifs Mondiaux



D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous (...)

D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Source : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Contributions du Labo'M21

La COP21 Junior

Quoi ? Evènement de sensibilisation aux enjeux du changement climatiques et de partage des solutions d'adaptation, à destination des jeunes

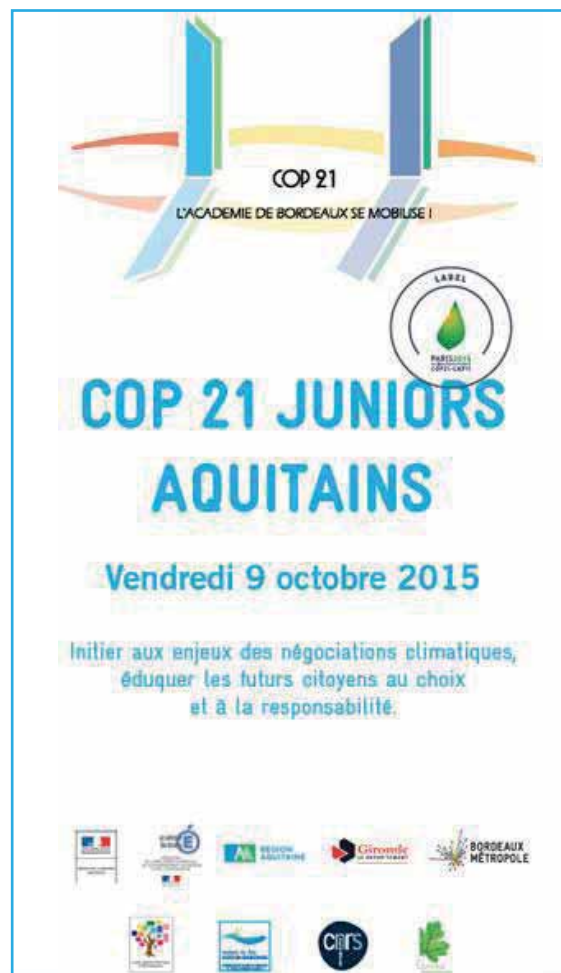
Pourquoi ? Initier les élèves aux enjeux des négociations climatiques et de la COP21, favoriser leur compréhension des effets du changement climatique, permettre des rencontres et échanges avec des scientifiques, des élus, des associations, mutualiser les projets menés par les classes des différents niveaux, s'associer à la conférence internationale sur le climat Paris Climat 2015, valoriser les actions mises en œuvre par les acteurs du territoire en matière EEDD.

Qui ? Le Rectorat de l'académie de Bordeaux, la Région Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole, le réseau associatif Graine Aquitaine, la DREAL Aquitaine, le CNRS...

Où ? Les jeunes ont été accueillis sur les sites des trois collectivités organisatrices (Région Aquitaine, Département de la Gironde, Bordeaux Métropole) et au Rectorat de l'Académie de Bordeaux

Quand ? Le 9 octobre 2015
Après une année d'accompagnements et d'évènements en vue d'expérimenter et de partager des solutions pour répondre ensemble à l'enjeu climatique et de valoriser les projets de développement durable portés par les établissements scolaires locaux, la Cop 21 junior s'est tenue le 9 octobre 2015. Plus de 600 élèves réunis pour participer à des conférences débats et atelier et afin de remettre leurs préconisations pour le climat aux élus locaux et au Recteur d'Académie

Et maintenant ? Les préconisations et contributions des élèves ont été remises aux élus locaux et au Recteur d'académie afin d'être relayées lors de la Cop 21 à Paris.
Les acteurs locaux de l'EEDD poursuivent leur partenariat afin d'assurer la cohérence et congruence des projets et d'en améliorer l'impact.



Séminaires d'Exploration des controverses (SEC)



Quoi ? Modules de formations pour un DD à destination des acteurs du monde éducatif. Travailler sur les représentations et développer le sens critique autour des finalités du DD, pour prendre en compte ces enjeux dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Pourquoi ? Favoriser une culture commune du développement durable auprès des acteurs éducatifs locaux et encourager l'émergence de projets territoriaux d'éducation pour un DD pour tous.

Qui ? Sessions ont été conçues et animées par le Graine Aquitaine en partenariat avec les Petits Débrouillards et la Ligue de l'Enseignement. Participants : des animateurs, des associatifs, des agents de collectivités et des élus.

Où ? Sur l'ensemble du territoire girondin : quatre territoires accueillants (sur les secteurs des Pôles Jeunesses Territoriaux du Conseil général) : Médoc, Haute-Gironde-Libournais, Sud Gironde et Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

Quand ? D'avril 2012 à Octobre 2014.

Comment ? Un SEC se déroule sur trois 1/2 j. Au travers d'une animation par le débat et de rencontres avec des « experts », les participants sont invités à répondre à la controverse : « développement durable : nécessité ou imposture ? » ; avant de questionner leurs pratiques et projets.

Et maintenant ? Diffusion du carnet d'expérience accompagné d'un film témoignage qui ont été publiés en décembre 2014.



Contributions du Labo'M21

Agenda 21 de collèges : pour le bien-être durable au collège



Quoi ? Dispositif d'accompagnement à destination des collèges afin d'élaborer une démarche de développement durable favorisant le bien-être de tous au sein de l'établissement.

Pourquoi ? Parce que le bien-être de tous aujourd'hui et demain est l'objectif ultime du développement durable, accompagner les collèges girondins à co-construire des projets de développement durable sur la base des critères de bien-être et de mal-être exprimés par l'ensemble de la communauté éducative.

Qui ? Graine Aquitaine et le CPIE Médoc ont travaillé avec le Département afin d'élaborer et expérimenter une méthodologie d'accompagnement inspirée de la méthode SPIRAL et adaptée aux contraintes d'un collège. L'accompagnement est ouvert aux collèges girondins volontaires. 5 collèges accompagnés, 2 en cours.

Où ? En Gironde

Quand ? L'appel à projet est lancé chaque année au printemps pour un accompagnement sur l'année scolaire suivante.

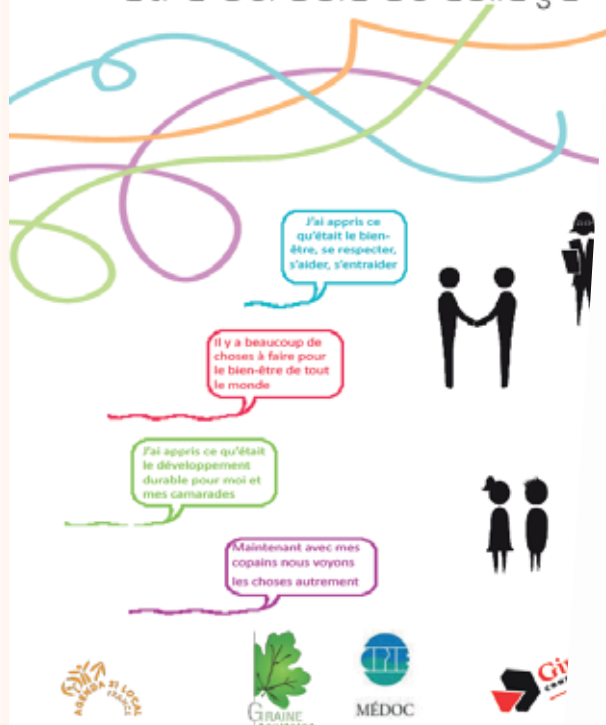
Comment ? Trois temps : 1) Sensibilisation aux enjeux du développement durable, 2) Consultation de l'ensemble de la communauté éducative autour de trois questions : qu'est-ce qui fait votre bien-être ? qu'est-ce qui fait votre mal-être ? Que pouvez-vous faire pour améliorer le bien-être de tous au collège ? 3) Elaboration d'un programme d'action de coresponsabilité pour le bien-être de tous au collège.

Et maintenant ? Diffusion et consolidation du cahier d'expérience paru en décembre 2014. L'appel à projet est reconduit chaque année.

Téléchargeable :

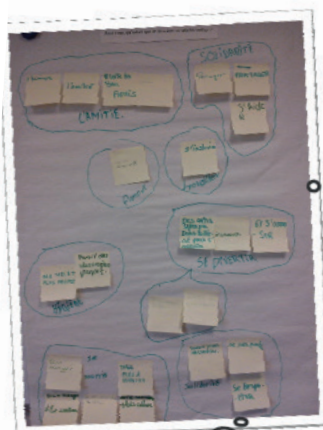
http://www.gironde.fr/jcms/pgw_33229/education-pour-un-developpement-durable

CAHIER DU LABO'M21 Agenda 21 : Pour le bien-être durable au collège



Parole d'élèves et illustrations :

Le bien-être pour le groupe « des filles » de Cadaujac



J'ai compris qu'il y avait des besoins moins importants que d'autres.

C'était très intéressant de donner son avis pour améliorer la vie au collège.

Le mal-être pour le groupe des « garçons » Cadaujac

J'ai appris qu'on était différent (entre les filles et les garçons).

J'ai appris à me préoccuper des autres et pas que de moi-même.



Objectifs Mondiaux



D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable

D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes

Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées

Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce

Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux

D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %

Source : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Contributions du Labo'M21

Agenda 21 et solidarités écologiques Cahier d'expériences

Quoi ? 5 collectivités retenues à l'appel à projet 2012 pour approfondir les liens entre projets territoriaux de développement durable et solidarités écologiques.

Pourquoi ? S'approprier le Pacte de Solidarité Ecologique et tester son intégration dans les projets territoriaux de développement durable afin de revenir aux fondamentaux du DD, permettre le décloisonnement des politiques publiques et réduire le cumul des inégalités sociales et environnementales.

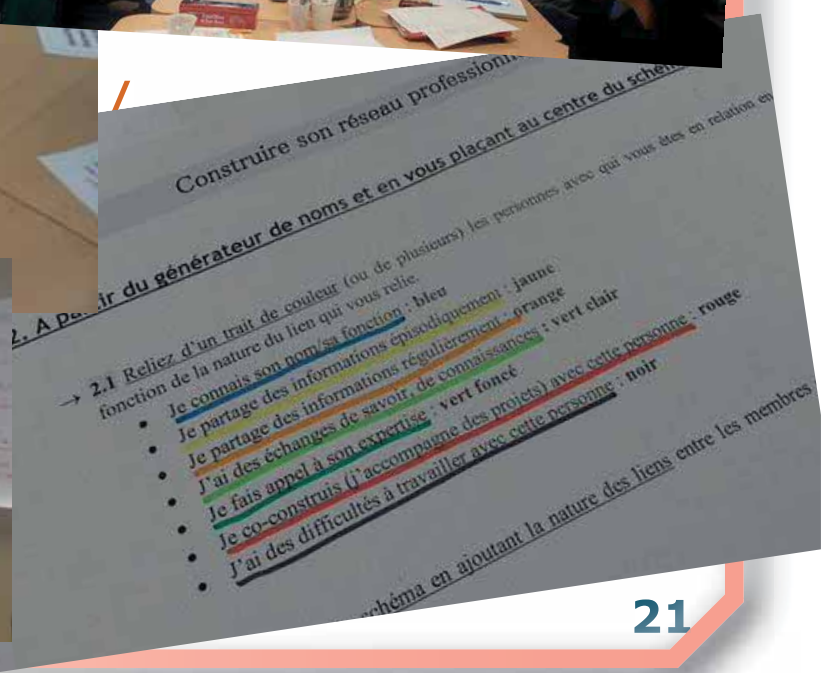
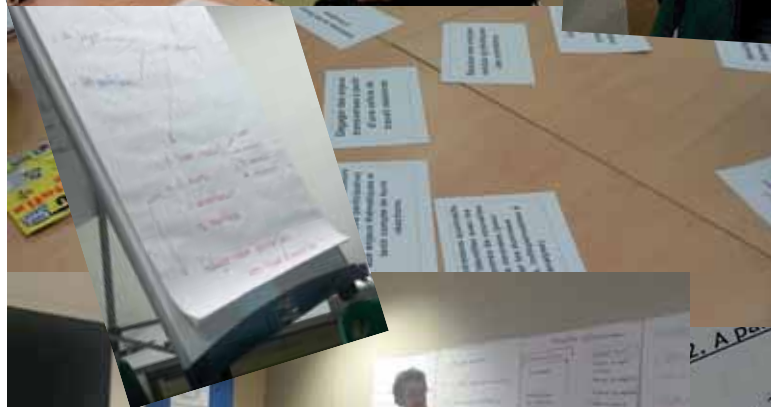
Qui ? Le CD33 est pilote et financeur. Les partenaires du groupe de travail sont en appui technique : DREAL, DRDJSCS, CAF, ARS, CETE Sud-Ouest, CNFPT, IRTS, PQA, Réseau préca énergie 33. 1 groupement de cabinets AFMR Etcharry Formation et Ifrée Poitou Charente accompagnent les lauréats.

Où ? Les communautés de communes du Créonnais, de l'Estuaire et du Réolais et les communes de Mérignac et Pessac : pour la mise en réseau des acteurs de l'action sociale autour du DD, des ateliers emploi, une approche territoriale de l'alimentation, un relais des solidarités écologiques et un diagnostic de précarité énergétique.

Quand ? GT partenarial lancé en 2010 avec le pacte de solidarité écologique.
Cycle de formation-action : de décembre 2012 à mai 2015, (une journée par mois)

Comment ? L'accompagnement est triple : cofinancement de poste, formation-action collective pour les binômes cohésion sociale et Agenda 21 et appui individuel selon les besoins

Et maintenant ? Le cahier d'expériences est diffusé fin 2015. Il reprend le pacte de solidarité écologique et propose un guide de questionnement des projets sur chaque finalité/objectifs. Il est illustré par des retours d'expérience identifiés durant l'appel à projets.



Objectifs Mondiaux



D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs

Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale

D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux

Contributions du Labo'M21

Agenda 21 et Aménagement Durable : Cahier d'expériences et tableur de conception et suivi de la durabilité

Quoi ? 4 collectivités retenues à l'appel à projet 2012 pour approfondir le contenu durable des politiques d'aménagement et d'urbanisme, selon le référentiel des Agenda 21 locaux. Elles bénéficient d'un accompagnement collectif de type « formation action ».

Pourquoi ? Faire en sorte que l'Agenda 21, projet territorial de développement durable, soit traduit dans la réalité des projets opérationnels d'aménagement et d'urbanisme. Tester le référentiel aménagement durable du CDA21.

Qui ? Le cabinet Re-Resources est le formateur, appuyé par le CEREMA, la DREAL et le Conseil Général de la Gironde sont les pilotes et les financeurs.

Où ? Pays de la Haute Gironde (projet SCOT) ; Bassens (renouvellement urbain du quartier Jacques Prévert) ; Mérignac (construction d'un référentiel d'évaluation d'aménagement durable) ; le Taillan-Médoc (aménagement d'un quartier).

Quand ? L'appel à projet : avril 2012 ; le cycle de formation-action : de décembre 2012 à janvier 2015, (une journée par mois).

Comment ? L'accompagnement est triple : cofinancement du poste de chargé de mission Agenda 21, formation action collective, dont étude des projets locaux, appui individuel selon les besoins par le CEREMA.

Et maintenant ? Le cahier d'expériences est diffusé depuis le début 2015. Il reprend le guide de questionnement des projets sur chaque finalité et éléments de démarche des Agenda 21. Il les illustre par des retours d'expériences de Gironde et d'ailleurs.

Référentiel de questionnement pour les projets d'aménagement durable

Du projet territorial de développement durable à la définition d'un projet d'aménagement ou de planification durable

Bilan du 2ème appel à projets pour le soutien aux Agenda 21 de Gironde / Volet Amén

1 LES ÉLÉMENTS DE DÉMARCHE
C'EST QUOI LES ÉLÉMENTS DE LA DÉMARCHE ?

4 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
C'EST QUOI LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

MODE D'EMPLOI DU RÉFÉRENTIEL À PARTIR DU TABLEUR EXCEL
LE RÉFÉRENTIEL EXISTE AUSSI SOUS LA FORME D'UN TABLEAU DE SUIVIS

Téléchargement : http://www.gironde.fr/jcms/cgw_79218/amenagement-durable-retour-d-experiences-du-labo-m21

Objectifs Mondiaux



Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement

D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte

D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement

D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité

Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables

Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, (...)

Contributions du Labo'M21

Gestion écologique des espaces publics respectueuse de la santé



Quoi ? Depuis 2012, un groupe de travail approfondit les connaissances et capacités sur la question de la nature en ville. Il s'agit de partager les expériences, d'identifier et d'expérimenter les leviers de la gestion écologique des espaces publics.

Pourquoi ? Développer les pratiques et l'acceptabilité de modes de gestion respectueux de la santé et de l'environnement pour les espaces publics.

Qui ? Les services développement durable, technique et communication des collectivités en sont les cibles. Soutenus par la DREAL, le Conseil Général, la CUB, la FREDON, le SMICVAL et le CAUE pilotent cet atelier, animé par l'atelier de Paysage en partage Alpage, l'association HSEN, et la coach en communication Charlotte Guitton.

Où ? En 2014, les communes de Bruges et de Barsac ont été accompagnées, les villes de Gujan Mestras, Pessac, Bègles et Barsac ont accueilli les journées collectives de travail.

Quand ? Cet atelier propose quatre ateliers par an, un par saison, pour s'appuyer sur les travaux saisonniers sur les espaces publics !

Comment ? Cet atelier met en réseau différents services des collectivités à travers des visites d'expériences et des ateliers de travail sur des projets en cours sur des collectivités « pilotes » dont les projets sont décortiqués collectivement. Les collectivités pilotes qui candidatent à l'appel à intérêt annuel bénéficient d'un accompagnement individuel.

Et maintenant ? 2015 boucle un cycle de 3 ans qui est capitalisé dans les 3 tomes de «La Grelinette» : la méthodologie globale de projet (Tome 1), la communication interne et la mobilisation des services (Tome 2), les communications vers le grand public (Tome 3).



Conseil Départemental des Agendas 21 de la Gironde - Groupe biodiversité
Conception : Thomas Saint-Upéry et alpage



9



Téléchargement : http://www.gironde.fr/jcms/cgw_77892/retours-sur-la-gestion-ecologique-des-espaces-publics

Objectifs Mondiaux



Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires

Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés

Source : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



La France va accueillir et présider la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 », du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus au sein des Nations unies et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

En savoir plus : <http://www.cop21.gouv.fr/fr>

Contributions du Labo'M21

Programme : la Gironde en route vers la COP 21

Quoi ? Un programme sur plusieurs mois comprenant différents rendez-vous et événements en direction de différents types de publics.

Pourquoi ? Pour sensibiliser et mobiliser largement autour de la COP21 et enclencher la dynamique locale participative de territoires en transition énergétique

Qui ? Le Département de la Gironde et tous les partenaires du réseau, en particulier la DREAL, Bordeaux Métropole, la Région et la CALI qui a accueilli le Train du Climat

Où ? Le Département de la Gironde et tous les partenaires du réseau, en particulier la DREAL. En ligne : http://www.gironde.fr/jcms/cgw_84697/en-route-vers-la-cop21-junior-en-gironde?cid=j_6

Quand ? Depuis les Assises de l'énergie dont l'organisation a été coordonnée par Bordeaux Métropole en janvier 2015.

Comment ? Affichage du programme en ligne, rencontres du réseau, labellisation du programme par la Ministre en charge du DD

Et maintenant ? Réunir nos énergies positives pour bâtir des projets territoriaux en transition énergétique pour un développement durable, innovant, juste et inclusif.

DU 6 AU 25
OCTOBRE
2015



#trainduclimat



LE TRAIN
DU CLIMAT

LE « TRAIN DU CLIMAT », PREMIÈRE MANIFESTATION NATIONALE EXCEPTIONNELLE EN AMONT DE LA COP21



En amont de la 21ème conférence des Nations Unies sur les changements climatiques «Paris Climat 2015», qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015, SNCF et un collectif de scientifiques et de médiateurs investis dans la recherche fondamentale et la médiation sur le climat, avec le soutien de l'association Météo & Climat, lancent le Train du Climat du 6 au 25 octobre 2015 !

Son objectif : sensibiliser le grand public aux enjeux, impacts et solutions en faveur du climat à travers une exposition itinérante, ludique, et pédagogique conçue par les scientifiques.

Le Train du Climat, labellisé par le Comité interministériel de la COP21, fera étape dans 19 villes de France

Soutenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et par l'UNESCO, ce Train Expo s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Science qui investira les lieux publics du 7 au 11 octobre 2015. Les étapes seront organisées en partenariat avec les coordinations régionales de la Fête de la Science et des conférences seront animées chaque jour à bord du Train.

Des partenaires engagés sur la question du climat à l'occasion de la COP21.
Le train accueillera à son bord des partenaires mobilisés sur la question du climat présentant leurs actions en matière de lutte contre le réchauffement climatique d'origine humaine (Union des Industries Chimiques, Michelin, SNCF, Union internationale des chemins de fer) et les moyens à mettre en œuvre pour préserver la planète (Centre National d'Etudes Spatiales, AXA, Laboratoires Lehning, Egreen - jeune entreprise proposant des dispositifs de baisse de consommation d'énergie, Génius - constructeur de maisons basse énergie, Lucibel - spécialiste de la LED).

L'exposition sera ouverte au public de 10h à 19h. Une inauguration officielle se déroulera à chaque étape en présence des élus, des représentants de la communauté scientifique et des acteurs locaux.

+ Mar. 06/10 : PARIS LYON
+ Mer. 07/10 : CLERMONT FD
+ Jeu. 08/10 : ANNECY
+ Ven. 09/10 : DIJON
(Escale de 10h à 18h)
+ Sam. 10/10 : LYON
+ Dim. 11/10 : MARSEILLE
+ Lun. 12/10 : MONTPELLIER
+ Mar. 13/10 : TOULOUSE
+ Mer. 14/10 : LIBOURNE
(Escale de 10h30 à 18h)
+ Jeu. 15/10 : TOURS
(Escale de 10h30 à 18h)
+ Ven. 16/10 : LA ROCHELLE
+ Sam. 17/10 : NANTES
+ Dim. 18/10 : BREST
(Escale de 10h à 18h)
+ Lun. 19/10 : SAINT MALO
(Escale de 10h à 18h)
+ Mar. 20/10 : CAEN
+ Mer. 21/10 : LE HAVRE
+ Jeu. 22/10 : DUNKERQUE
+ Ven. 23/10 : Fermeture
+ Sam. 24/10 : LILLE
+ Dim. 25/10 : NANCY



www.trains-expo.fr | <https://fr-fr.facebook.com/trainsexposncf> | <https://twitter.com/trainsexpo>

CONTACT PRESSE : CLARISSE PERRIERES COMMUNICATION
Clarisse Perreries-Pichon - 06 26 67 27 60 - clarisse@clarisseperreries-communication.com
Mickaël Nemrod - 07 90 62 43 04 - micka@clarisseperreries-communication.com



L'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde a été sélectionné pour participer à la grande campagne nationale «My Positive Impact» parmi les 100 solutions françaises pour le Climat présentées pour la COP 21 par la Fondation Nicolas Hulot.

Le Labo'M21 est un point fort de cette candidature

Il est arrivé 31è/50 à la 2è session de vote public en juillet 2015.

Objectifs Mondiaux



OBJECTIF 16

PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

SUSTAINABLE DEVELOPMENT KNOWLEDGE PLATFORM
sustainabledevelopment.un.org

Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité

D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial

D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement

Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

Source : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Contributions du Labo'M21

GEP : Groupe d'Echanges et de Pratiques sur la participation citoyenne

Quoi ? Une groupe de travail hybride associant les « praticiens » publics et privés en matière de participation citoyenne et agenda 21

Pourquoi ? Capitaliser les expériences et progresser ensemble en matière d'organisation, d'exigences méthodologiques et de prise en compte durable de la participation citoyenne

Qui ? Groupe girondin co-animé par le Département, Bordeaux Métropole et le C2D en partenariat avec l'Institut de la concertation.

Où ? En Gironde, avec invitation d'acteurs nationaux et de praticiens de toute l'Aquitaine

Quand ? Le GEP se réunit en fonction de l'actualité au Labo'M21

Comment ? Le groupe a été constitué à l'initiative de l'Institut de la Concertation pour préparer l'intervention de praticiens à l'occasion du colloque national du Groupement d'intérêt scientifique sur la participation. L'intérêt suscité a amené à poursuivre ce travail aussi bien autour de cas concrets que sur des échanges de pratiques et le partage de problématiques communes.

Et maintenant ? Etudes de cas et approfondissement sur les conseils citoyens installés dans le cadre de la Politique de la Ville et les budgets participatifs



Les Groupes d'échanges de pratiques : principes, déroulement, organisation

Version provisoire janvier 2014

Principes

Les groupes d'échange de pratiques (GEP) de l'Institut de la Concertation (IC) réunissent des praticiens de la concertation pour un échange autour de leurs pratiques, des questionnements dans le but de s'enrichir, un ressourcement par la rencontre et la création de liens.

Dans un GEP, aucun participant n'est en situation de « sachant », même si l'expérience des participants est différente. Chacun vient pour apprendre des autres dans un esprit d'écoute, de partage et de non-jugement.

Outre les participants, un GEP peut mobiliser :

- Des animateurs, qui sont là pour favoriser le questionnement constructif de chacun et le dialogue en proposant une méthode d'animation.
- Eventuellement, un ou des expert-s ou témoin-s qui apportent des repères sur une question. Ce sont des praticiens dont l'expérience est utile pour introduire, cadrer ou synthétiser. Ils ne sont pas dans une posture de formateurs ou de conférenciers mais dans celle de personnes ressources.

L'objectif de chaque participant est d'améliorer ses façons de faire, d'acquérir des connaissances et de nouvelles idées, d'élargir ses horizons et de stimuler sa réflexion par la confrontation avec la pratique d'autres personnes ainsi que par des retours sur sa propre expérience. En aucun cas il ne s'agit de normaliser ou définir des « bonnes pratiques » mais plutôt d'explorer l'éventail des possibles et de favoriser la réflexion.

Les GEP ne peuvent pas donner lieu à la promotion d'activités de conseil ou de formation (pas de cartes de visite ou de prospectus distribués...).

Chacun participe à titre personnel sans engager son organisme. Chacun parle avec franchise et s'engage à respecter la confidentialité des propos tenus. Les séances ne sont pas enregistrées et aucun observateur (chercheur, étudiant, etc.) n'est présent.



Hélène Balazard

Agir en démocratie

Le Manifeste de la Coresponsabilité sociétale territoriale pour le bien-être

Quoi ? Un texte court de définition, d'affirmation et d'engagement dans la coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous pour aujourd'hui et pour demain.

Pourquoi ? Pour clarifier le propos et le vocabulaire, affirmer le SENS de l'action, décrire la coresponsabilité comme processus opérationnel, proposer de nouveaux regards et de nouveaux outils pour agir à la hauteur des enjeux.

Qui ? Co-rédaction à la croisée des réflexions de plusieurs ateliers du réseau girondin et des convergences des chantiers nationaux et européens + tous les relecteurs et les signataires (280 signataires).

Où ? En Gironde et au delà... Et sur internet : <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Manifeste+Soci%C3%A9t%C3%A9+Bien+Commun>

Quand ? Première version présentée au réseau Responding Together (Conseil de l'Europe) en mars 2014, relectures dans les réseaux locaux et nationaux (avril-juin). Version consolidée avec le réseau Responding Together le 24 juin 2014. Manifeste remis à la Ministre en charge du DD en janvier 2015.

Comment ? Ecriture collaborative.

Et maintenant ? Organisation de l'adhésion et partage

Faire de la société un bien commun essentiel
Manifeste pour la coresponsabilité sociétale territoriale et la contribution au développement durable « à la hauteur des enjeux »

*« Il ne suffit plus de dénoncer.
Il nous faut désormais énoncer.
Il ne suffit pas de rappeler l'urgence.
Il faut aussi savoir commencer, et commencer
par définir les voies susceptibles de conduire à la Voie. »*

La Voie : Pour l'avenir de l'humanité - Edgar MORIN

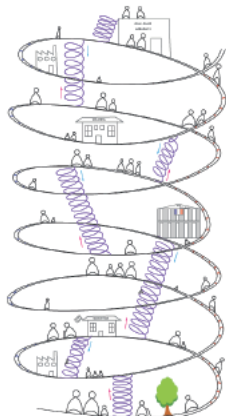
Ce manifeste a pour objet de définir et de poser le socle d'organisation d'un projet territorial de développement durable, laboratoire de coresponsabilité sociétale pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, à la hauteur des enjeux. Ce manifeste, en perpétuelle évolution, a aussi pour ambition d'engager chacun, acteur public ou privé, individuel ou collectif, à s'engager dans un processus de transformation vers un futur souhaitable, garant de l'intérêt général des générations présentes et futures.

De nouvelles démarches émanant de nombreux porteurs de projets naissent et convergent aujourd'hui vers la coresponsabilité sociétale territoriale.

Il s'agit désormais d'organiser les rencontres et de tisser des alliances agiles et solides pour que ces convergences se fertilisent mutuellement en accélérant réciproquement leurs potentialités transformatrices. Pour que ces convergences s'expriment dans un écosystème territorial apprenant et se concrétisent via des projets ambitieux, ouverts, innovants et connectés aux capacités et aux envies locales...

Un appel à signature est lancé avec, en point d'orgue, le Colloque national du 4 décembre sur les « Agendas 21 de demain » au cours duquel il sera présenté à Madame la Ministre du Développement durable, Ségolène Royal.

Accéder au Manifeste : <http://urlz.fr/NMp>



Document accessible en français -> <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Manifeste+Soci%C3%A9t%C3%A9+Bien+Commun>
Et en anglais -> <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Make+the+society+an+essential+common+good>

Contributions du Labo'M21

GT Coresponsabilité sociétale territoriale Calculateur de contribution

Quoi ?

Groupe de travail multi-acteurs et multi-niveaux pour définir le périmètre et la boîte à outils de la coresponsabilité sociétale territoriale : contribution de chacun à la hauteur des enjeux et en prise avec les réalités locales.

Pourquoi ?

Pour que chaque organisation, publique ou privée, puisse situer sa démarche au regard de sa contribution aux enjeux locaux, nationaux et internationaux du DD dans une perspective de coresponsabilité.

Qui ?

Participants publics (Ministère DD, DREAL, DRJSCS, Conseil régional d'Aquitaine, Communauté Urbaine de Bordeaux, Département de la Gironde, Bordeaux, Pessac, Mérignac, CALI, SMICVAL, ENSC-IPB, Université de Bordeaux 3) et privés (AFNOR, Véolia eau et propreté, SNCF, REPER, Bureaux d'étude, Coop de France, Plateforme ISO 26000, SFE, KO_RDD, Atis Fabrique à initiatives). Partage avec les autres départements de la Région et réseaux nationaux (ETD, Comité 21) et internationaux (Responding together, Post 15) - Soutenu par la DREAL.

Où ?

Quand ?

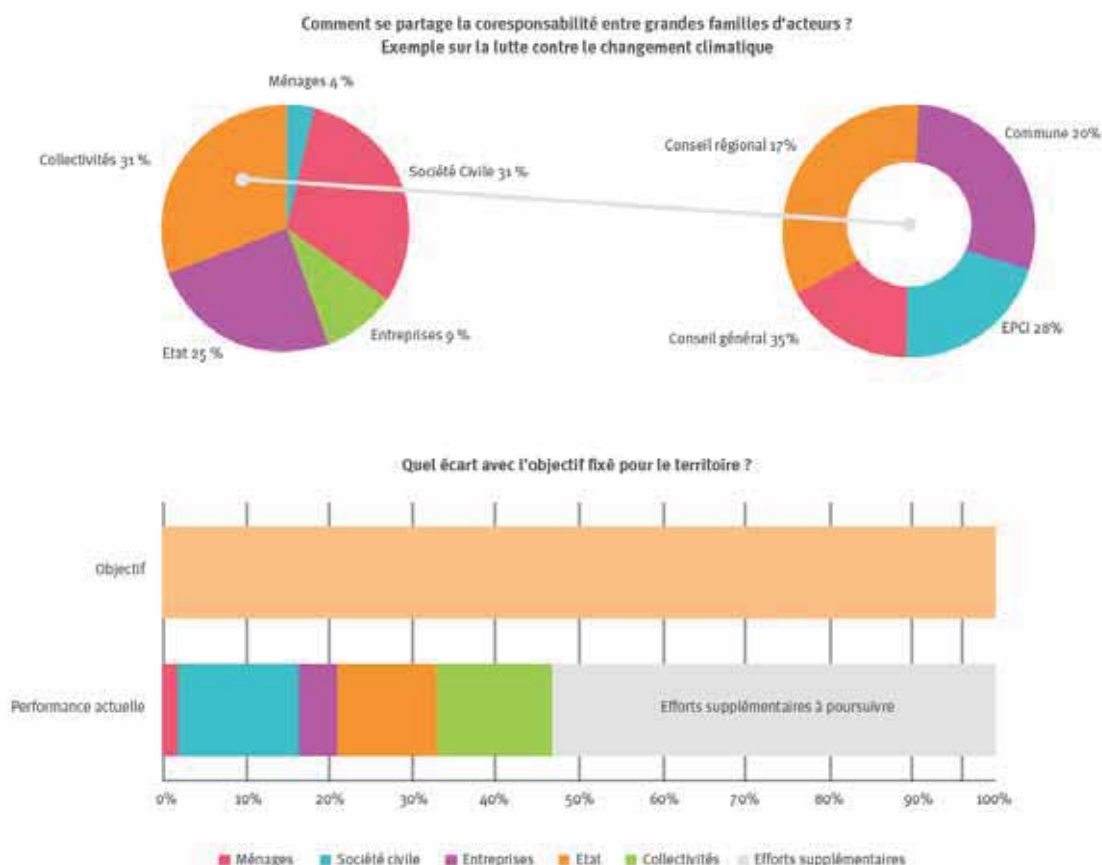
Groupe de travail lancé en 2011. 3 ateliers : 1er atelier de problématique (2012), 2ème atelier de prospective de la coresponsabilité sociétale en Gironde en 2033 (2013) et 3ème atelier «indices de contribution» (2014).

Comment ?

Ce groupe est entre la recherche-action et la recherche-développement (R&D), il s'attache à préciser et à traduire la théorie dans la pratique et réciproquement... Champ d'innovation.

Et maintenant ?

Diffusion du modèle d'évaluation de la part de chacun dans l'atteinte des objectifs locaux et supra (indicateurs de contribution) depuis fin 2014. Test en Gironde sur le Défi Capacité Alimentaire.



Expérimentations de la méthode participative ascendante SPIRAL

Quoi ? Une nouvelle méthode participative ascendante partant de l'expression, par les personnes, de ce qui fait leur bien-être et leur mal-être (6260 critères en Gironde)

Pourquoi ? Construire des projets collectifs de coresponsabilité pour le bien-être de tous qui fassent le lien entre bien-être individuel, bien-être collectif et biens communs.

Elaborer, en incluant la participation, de nouveaux indicateurs de bien-être

Qui ? Tout le monde : des institutions, des citoyens, des collectifs, des entreprises, des établissements scolaires, des chercheurs et des décideurs. 400 personnes formées «facilitateur» en Gironde

Où ? En Gironde mais aussi au plan national (partenariat Ministère en charge du DD et Ministère en charge de l'égalité des chances, européen (partenariat Europe for Citizens) et international (together International)

Quand ? 1ère formation SPIRAL au séminaire annuel du CDA21 en nov 2013, création du réseau international en février 2014, création de l'antenne nationale en déc 2014. Premières formations en Gironde en avril 2014, premiers déploiements dans la foulée

Comment ? Avec le wiki-spiral,
Avec une communauté bienveillante et apprenante,
Avec enthousiasme...

Et maintenant ? Co-évaluer les 1ers programmes de coresponsabilité pour le bien-être pour tous en Gironde. Analyser les critères de bien-être et de mal-être + capacités locales. Mobiliser les groupes citoyens SPIRAL de Gironde dans le projet européen Co-Acte.



Contributions du Labo'M21

Guide des solutions et des acteurs du développement durable

Quoi ? Un recueil des acteurs et projets de développement durables en Gironde. 750 expériences géoréférencées

Pourquoi ? Valoriser, encourager, inspirer, essayer, rêver, contribuer ... trouver ensemble des solutions pour un développement durable.

Qui ? Citoyens, collectifs, associations, entreprises, collectivités, établissements publics (...), tous les acteurs girondins peuvent figurer dans le guide.

Où ? Le guide est téléchargeable sur Gironde.fr http://www.gironde.fr/jcms/cgw_80390/guide-des-solutions-et-des-acteurs-du-developpement-durable

Quand ? Guide en ligne depuis le mois de mai 2015

Comment ? Le recueil des projets est enrichi chaque année sur la base des candidatures aux Trophées Agenda 21. Toute personne souhaitant y inscrire un nouveau projet a la possibilité de le proposer via un questionnaire en ligne.

Et maintenant ? Le guide sera réactualisé une fois par an.



Kit de survie en instance participative

Quoi ? Un stage de survie en instances participatives pour tester un «kit de survie» en instance participatives

Pourquoi ? Partager les documents et éléments de référence sur la participation citoyenne.
Comprendre et manipuler les méthodes et techniques adaptées à chaque tempo et mobile d'une instance participative.

Qui ? 25 personnes : agents de collectivités en Agenda 21 de Gironde et d'ailleurs, travailleurs sociaux, chercheurs, praticiens de la participation citoyenne

Où ? au Labo'M21

Quand ? le 2 juillet 2015

Comment ? Le kit de survie se compose de plusieurs cartes correspondant à différents besoins : 1) Démarrer une session de créativité, 2) Prioriser, prendre des décisions, 3) Innover, trouver des solutions, 4) Construire un plan d'action, 5) Analyser une situation. Les cartes sont identifiées par famille et illustrées. Un rapide descriptif permet d'organiser la session. Le tout tient dans le sac, à peine plus encombrant qu'un couteau suisse !

Et maintenant ? Diffuser et enrichir le kit de survie pour développer des séquences de participation citoyenne propices à la convivialité et à l'épanouissement de l'intelligence collective et de la citoyenneté



Construire un plan d'action <u>La fiche idée concept</u> Labo M'21	 1. Proposez la problématique au groupe puis invitez les à y répondre en renseignant les fiches que vous leur aurez distribuées en sous groupe. L'objectif est de renseigner un maximum de fiches en un minimum de temps. 2. A l'issue du temps de réflexion, un rapporteur partage les résultats avec l'ensemble du groupe. Il existe plusieurs modèles de fiches selon le sujet traité et le niveau de détail nécessaire: QQOQCP, description / bénéfices / risques, ...
Analyser une situation <u>Le futur idéal</u> Labo M'21	 1. Positionnez sur un des murs de votre salle de réunion une matérialisation de la cible à atteindre. 2. Demandez maintenant à l'ensemble de vos participants de se positionner physiquement par rapport à cette cible. 3. S'ils ne sont pas tous positionnés le nez au mur, c'est qu'ils considèrent donc qu'il existe un écart entre la situation existante et la cible. Demandez leur d'exprimer alors ce qu'il manque pour atteindre cette cible en l'inscrivant sur des post-its (1 idée = 1 post-it).
Construire un plan d'action <u>Dessine moi le chemin</u> Labo M'21	 Au préalable, vous devez avoir dessiné sur une grande feuille de brown paper un chemin ainsi que la cible que vous souhaitez atteindre. 1. Expliquez aux participants la cible que vous avez dessinée sur votre brown paper. 2. Demandez alors au groupe de compléter le dessin en y indiquant les principaux obstacles qui devront être surmontés, les acteurs qui interviendront, les grandes étapes... 3. A l'issue de l'exercice un rapporteur explicite le dessin.
Innover, trouver des solutions <u>On continue, on arrête, on tente</u> Labo M'21	 1. Au préalable un brown paper doit être préparé avec les catégories suivantes: • On continue: tout ce qui marche • On arrête: tout ce qui n'apporte rien • On tente: toutes les idées neuves à essayer 2. On pose alors la question à l'ensemble des participants. 3. Chacun réfléchit de façon individuelle pendant 10 minutes sur post-it (1 idée = 1 post-it). On doit renseigner au moins une idée pour chaque catégorie.

Contributions du Labo'M21

La part du politique
Club DD des élus girondins

Quoi ? Un club DD pour les élus girondins : une rencontre trimestrielle sur un thème co-défini réservée aux élus seuls ou accompagnés.

Pourquoi ? Identifier la «part du politique» dans les stratégies locales pour un développement durable. Entre le respect de la loi et le projet intégré ambitieux, aider les élus à mettre le curseur des choix au local en «dé-technicisant» le débat.

Qui ? 280 élus membres du Club DD des élus girondins : maires, adjoints, conseillers municipaux, conseillers généraux, conseillers régionaux et parlementaires.

Où ? Au centre Condorcet. Retrouvez les dossiers participants et contributions sur gironde.fr : http://contribution.gironde.fr/jcms/pgw_33234/le-club-developpement-durable-des-elus-girondins

Quand ? 17 sept. 2014 : Défi Capacité alimentaire ; 9 déc. 2014 : initiation à la méthode participative ascendante SPIRAL ; 8 juillet : En route vers Milan 2015 ; 15 octobre : en route vers la COP 21 et des territoires à énergie positive...

Comment ? Chaque thème est défini ensemble. Lors des séquences, les élus disposent d'un dossier participant complet. Les points mis au débat sont présentés par des élus d'ici et d'ailleurs en tables rondes. Depuis 2013, les temps d'échanges entre élus débouchent sur des contributions écrites du Club DD Girondin qui sont transmises au plan local et national.

Et maintenant ? La rencontre du 8 juillet 2015 a été l'occasion de questionner les élus membres du Club DD des élus girondins sur l'évolution souhaitée de cet espace de débats et d'échanges. Résultats : On continue comme ça !

19ème Club DD des élus girondins

17 septembre 2014

Défi : Capacité alimentaire



Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde
Défi N°1 : Capacité alimentaire

Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde, laboratoire de responsabilité pour garantir une capacité alimentaire pour tous, pour aujourd'hui et pour demain.

L'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde a été adopté en juin 2014.

Après plus d'une année de concertation avec les girondins sur ce qui fait leur bien-être, après un travail avec l'ensemble des services et des vices-présidents, après une intense mobilisation des réseaux de partenaires et des experts locaux, nationaux et internationaux, tout converge vers un mode de fonctionnement nouveau : la responsabilité sociale et vers un objectif unique approuvé par 3 défis.

En premier lieu, cet acte 3 affirme donc un fonctionnement en responsabilité. Le Département, par ses services, s'engage à exercer sa part pleine et entière de responsabilité et à mobiliser l'ensemble des acteurs en responsabilité, publics et privés, individuels et collectifs, pour que chacun agisse collectivement à la hauteur des enjeux.

Cet acte 3 affirme également un objectif précis et ambitieux : le bien-être pour tous, pour aujourd'hui et pour demain.

Ce qui fait bien-être et mal-être pour les citoyens eux-mêmes et fait l'objet d'un travail par le Profil développement durable de la Gironde composé de 4 indices qui décrivent la santé globale du territoire et des ses habitants. Il s'agit, ensemble, d'améliorer ce profil.

Cet Acte 3 entend relever 3 défis pour aujourd'hui et pour demain : la capacité alimentaire, les mobilités choisies et l'autonomie énergétique. Ces 3 défis sont au cœur d'un projet de transition pour assurer l'accès à l'ensemble des services dans son choix et ses parcours de vie. Ils affirment les liens entre le territoire et ceux qui y vivent ainsi que les connexions entre les aspirations citoyennes, individuelles et collectives et les stratégies et politiques publiques locales et globales.

La capacité alimentaire est le défi premier, l'ambition majeure. Il s'agit de veiller à ce que chacun ait accès à l'alimentation, que cette alimentation soit saine, durable et produite localement. Ce défi nécessite aussi les questions d'accès à la nourriture, de partage des savoirs et des pratiques en matière d'alimentation mais aussi plus globalement les questions d'aménagement du territoire avec en cœur de préoccupation la considération de nos espaces agricoles comme espaces alimentaires.

22ème Club DD des Elus Girondins

De la COP 21 à la Transition Énergétique des territoires

PRÉPARER L'APRÈS-PÉTROLE

La majeure partie de l'énergie que nous consommons aujourd'hui est polluante, coûteuse et provient de ressources fossiles qui diminuent. La transition énergétique vise à préparer l'après-pétrole et à instaurer un nouveau modèle français, plus robuste et plus durable face aux enjeux d'approvisionnement en l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de la protection de l'environnement.

Je la COP 21
transition énergétique vers la croissance verte – 18 août 2015
Date : Pourquoi ?
et d'évaluation
Sommet mondial Climat & Territoires Lyon, le 2 juillet 2015
au Réseau Territoires à énergie positive

2
5
7
8
8
9
11

Le Quiz de la COP 21

<http://www.cop21.cour.fr/fr/bocle-outils/> et <http://www.mercofrance.fr/>

Pourquoi appelle-t-on la Conférence Paris Climat 2015, la COP21 ?

- Parce que c'est la plus grande conférence mondiale du XXIème siècle dédiée à la lutte contre les changements climatiques
- Parce que c'est la 21ème Conférence des parties (dite « COP ») à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- Parce qu'elle réunit 21 parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

C'est la 21ème conférence des parties (dite « COP ») à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), organe des Nations unies en charge du climat et basé à Bonn, en Allemagne.

La COP est le «parlement» de la CCNUCC qui se réunit chaque année lors de conférences mondiales où sont prises des décisions à l'unanimité pour lutter contre les changements climatiques. En même temps que la COP21 se tiendra aussi la CMP11, c'est-à-dire la 11ème réunion des États parties au protocole de Kyoto, qui veille à la mise en œuvre du protocole de Kyoto et à la prise des décisions pour promouvoir son efficacité. La COP21 se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 sur le site de Paris-Le Bourget.

Depuis 15 mois, la vie au réseau...



Août 2014

26 août- GT Coresponsabilité sociétale – Atelier Calculateur de contribution 3/3

Septembre 2014

10 septembre – Colloque national des Agenda 21 : rencontre des Agenda 21 de 2e et de 3e génération
11 et 12 septembre– Université d'Été de la Communication pour un DD et ACIDD'Lab
11 septembre– GT Aménagement durable, Labo'M21, Bordeaux
17 septembre– Club DD des Elus sur la capacité alimentaire, Pessac
18 – 19 septembre - Formation de facilitateurs SPIRAL, CNFPT, Bordeaux
23 septembre - Séminaire d'Exploration des Controverses à Ambarès
30 septembre - GT Solidarités écologiques, Labo'M21, Bordeaux

Octobre 2014

1 octobre - GT Solidarités écologiques, Labo'M21, Bordeaux
2 et 3 octobre – Séminaire annuel du CDA21 sur la participation, Fargues Saint Hilaire
7 octobre - Séminaire d'Exploration des Controverses à Mérignac
8 octobre– GEP, Groupe d'Echanges de Pratiques sur la participation citoyenne – Labo'M21, Bordeaux Métropole, C2D, Institut de la concertation
9 octobre – GT Coresponsabilité sociétale – Atelier Calculateur de contribution – Plan de communication commune
9 et 23 octobre - Séminaire d'Exploration des Controverses à Ambarès
10 à 12 octobre – Alternatiba Gironde, Bordeaux
14 octobre - Séminaire d'Exploration de Controverses à Mérignac
14 octobre - GT Aménagement durable, Labo'M21, Bordeaux
16 et 17 octobre - 2èmes Assises de la médiation numérique , Bordeaux
17 octobre – Bilan des groupes de travail nationaux / Agenda 21 de demain, Paris
21 octobre - GT Biodiversité et gestion écologique des espaces publics, accompagnement de Barsac
28 octobre – Formation Agenda 21 de collèves, Bordeaux

Novembre 2014

4 novembre - Séminaire d'Exploration des Controverses, Mérignac
4 novembre - Appel à projet Aménagement Durable, Bordeaux
6 novembre - GT Biodiversité et gestion écologique des espaces publics, Pessac
19 novembre - Présentation du Calculateur de coresponsabilité au séminaire sur l'utilité sociale de la société française de l'évaluation- SFE.
20 novembre - Atelier Mensuel du CDA21, Labo'M21, Bordeaux
25 et 26 novembre - GT Solidarités écologiques, Labo'M21, Bordeaux

Décembre 2014

4 décembre – Colloque National les Agenda 21 de demain – Ministère - Paris
5 décembre - Assemblée générale constitutive de Together France
9 décembre - Club DD des Elus, Initiation à la méthode participative ascendante SPIRAL, CNFPT, Pessac
10 et 21 décembre - GT Biodiversité et gestion écologique des espaces publics, Accompagnement de Bruges
16 décembre - GT Aménagement durable, Labo'M21, Bordeaux
17 décembre - Atelier Mensuel CDA21, Labo'M21
18 décembre - GT Biodiversité et gestion écologique des espaces publics, clôture collective du cycle, à Barsac

Janvier 2015

14 janvier - Séminaire de préparation pour les candidats sur l'appel à reconnaissance des Agenda 21 locaux de France de 2015, Bordeaux
21 janvier - GT Solidarités écologiques, Labo'M21, Bordeaux
27 à 29 janvier – Assises nationales de l'énergie, Bordeaux
30 janvier - Formation flash de facilitateurs SPIRAL (initiation), Labo'M21, Bordeaux

Février 2015

6 à 8 février – Forum international des dynamiseurs Spiral, Together International, MPS, Bordeaux
9 février - GT Solidarités écologiques, Labo'M21, Bordeaux
20 février - Colloque national «Le bien-être territorial en France, de la mesure à l'action : pour une société plus durable»

Mars 2015

10 mars - Restitution des travaux menés avec l'Université de Bordeaux3 sur la capacité alimentaire et l'autonomie énergétique, Prospective et simulation territoriale, Bordeaux
12 mars - Réunion du Conseil Aquitain d'Education à l'Environnement pour un Développement Durable
13 mars - Atelier mensuel du CDA21 (Mutualisation et rapport DD)
18 mars – GEP, Groupe d'échange de Pratiques participation citoyenne, Labo'M21, Bordeaux
27 mars – Soutenance de la thèse sur la Bourse aux Ingéniosités Girondines, Bordeaux
31 mars - GT Solidarités écologiques, Labo'M21, Bordeaux

Avril 2015

9 avril - GAP, Groupe d'Analyse des Pratiques facilitateurs SPIRAL, Labo'M21, Gironde

Mai 2015

12 et 13 - Formation de facilitateurs SPIRAL, C2D, Bordeaux

Juin 2015

1er au 6 juin - Semaine Européenne du Développement Durable

3 juin - Mangeons (Forum sur l'alimentation, Etape de l'Exposition Universelle de Milan), avec Bordeaux Métropole, IUFN, DREAL Aquitaine + journée GaspiDélice (Régali), Bordeaux

3 juin - remise des prix de l'appel à projet « changement climatique » du Rectorat de l'académie de Bx

16-17 juin - Sub Lab, atelier d'immersion « game designer » : création de jeux sérieux sur la capacité alimentaire), Labo'M21, Bordeaux

26 juin - Atelier mensuel CDA21 (Programme collectif de coresponsabilité sociétale), Labo'M21, Bordeaux

Juillet 2015

1 juillet - COPIL du chantier régional sur la gouvernance alimentaire, Bordeaux

2 juillet - stage de survie en instance participative, Labo'M21

3 juillet - Lancement de la révision de la politique DD métropolitaine, Bordeaux

8 juillet - Club DD des élus : la Gironde en route vers Milan 2015, Pessac

Août 2015

25 et 26 août - Université d'été comm DD, Halle des Douves, Bordeaux

Septembre 2015

03 septembre - Cercle du labo ouvert : la participation citoyenne par Hélène Balazard

14 septembre - SPIRAL insertion

17 septembre - Colloque Agenda 21 et système alimentaire - Ministère, Paris

21 et 22 septembre - formation SPIRAL Gironde - Maison des associations Mérignac

24 septembre - jury Trophées Agenda 21 de la Gironde

25 septembre - COPIL du Comité Régional des Agenda 21 et séminaire régional sur les Agenda 21 de demain, Pessac, Condorcet

28 et 29 septembre - Lancement du projet Co-Acte, Europe for Citizens, réseau Together international, Carmen, Lisbonne

Octobre 2015

1er octobre - Forum Mangeons 2 ! Vers un Conseil de Gouvernance Alimentaire ; avec DREAL Aquitaine, Bordeaux Métropole et IUFN

8 octobre - Groupe de travail Responsabilité sociétale des Organisations (RSO)

09 octobre - Cop21 Juniors

14 et 28 octobre - Séminaires de révision de la politique DD de Bordeaux Métropole

15 octobre - Club DD des élus girondins Spécial COP 21

15 octobre - COPIL Réseau des Agenda 21

15 octobre - Remise des Trophées Agenda 21

A marquer sur vos tablettes :

5, 6 et 7 février 2016

**Séminaire mi-parcours projet Co-Acte - Bordeaux
Europe For Citizens**



Vos notes, dessins, idées...

Album souvenirs du dernier séminaire du CDA21 consacré à la participation citoyenne

2 et 3 octobre 2014 -

Domaine de la Fraysse à Fargues St Hilaire - 50 participants

Partage des outils
et des ressources



Etude de cas



Rires et sourires



Débat mouvant sur
le rôle des élus



Astronomie



Prospective : dessiner
la démocratie en 2033

Coaching
d'emphase



Dégustation

Temps calme



L'occasion d'une carte blanche à Armel Le Coz pour des Territoires Hautement Citoyens



Retrouvez le film de son intervention au séminaire :
https://www.youtube.com/watch?v=v-6otKv__sY

Réalisation : Mission Agenda 21 - Conseil départemental de la Gironde - octobre 2015
Pour plus d'info : agenda21gironde@gironde.fr @agenda21gironde #LaboM21